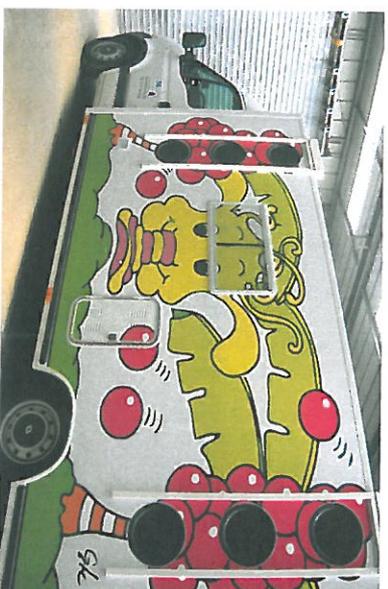


Documents nécessaires pour l'inscription (à fournir dans les 2 semaines)

- 10 euros pour adhésion à l'association
- 1 photo d'identité de l'enfant
- Photocopie de l'avis d'imposition (les 2 pour les couples non mariés)
- Attestation d'assurance de responsabilité civile (au nom et de l'enfant)
- Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité
- Carnet de santé, photocopies des pages de vaccinations
- Régime général ou autre + Numéro allocataire CAF
- Numéro de sécurité sociale

Venez à notre rencontre,
venez découvrir le Multi Accueil
Itinérant, et ainsi élaborer
une bonne prise en charge
de votre enfant.

Vous pouvez joindre Stéphanie au :
02 97 89 44 80



Ce service est géré par l'Association IGLOO 56
88 rue Maréchal Joffre 56700 HENNEBONT
Tél. : 02.97.89.44.80
Président : Joël LE SAINT
Directrice : Valérie CHENOT
Tel : 06 84 74 06 58



5



TY MOUS

Un multi accueil itinérant



Qu'est-ce que c'est ?

Un mode de garde occasionnel qui s'installe dans des villages qui ne disposent pas de structure d'accueil d'enfant collective. En complément les communes mettent à disposition une salle qui permet d'installer tout le matériel, pour accueillir votre enfant.

Pour qui ?

Pour les enfants âgés de
4 mois à 6 ans

QUEL COÛT ?

- Pour les Parents : Le tarif est calculé en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge de **0.12 cts à 2,74 € de l'heure**
- Pour les Assistantes Maternelles : Un tarif préférentiel est mis en place de **35 cts d'euros de l'heure**. Mais ce sont les parents qui inscrivent l'enfant

Qui accueille les enfants ?

↳ La Directrice, Stéphanie LE ROUX
Éducatrice de Jeunes enfants
Téléphone: 02.97.89.44.80

↳ Une Auxiliaire de puériculture

↳ Une ou plusieurs Animatrices



Quand ?

Du lundi au vendredi:
-à l'heure
-en demi-journée
-ou en journée continue.
(Voir Planning ci-joint)

Pourquoi ?

- Pour faire connaissance avec d'autres enfants.
- Participer à des activités d'éveil ludiques,
- Permettre aux parents de s'accorder du temps.